



N°1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE FRETIN

SEANCE DU VENDREDI 9 JUIN 2023

Nombre de membres en exercice : 23
Nombre de membre présents : 17
Ayant pris part à la délibération : 22
Date de convocation : 31/05/2023

Le vendredi 9 juin 2023, à 18h00, le conseil municipal de Fretin, régulièrement convoqué le 31 mai 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Marie-Jeanne MARSEGUERRA, Maire.

PRESENTS : Mme MARSEGUERRA - Mr DEHAUT - Mme DHAENENS - Mr KINT - Mme MARY - Mrs MIANOWSKI - FREDERIC - LEOPOLT - MANCHE - Mmes DELEMARRE - CARLIER - CARPENTIER - Mr SEYNAEVE - Mme D'HONT - Mrs CARPELS - THOMY - PAGANIN

REPRESENTES: Mmes THUNEVIN - MULLIER - Mr PERIMONY - Mmes HENNIION - CAZIER

ABSENT: Mr MADDELEIN

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Patrick MIANOWSKI a été désigné secrétaire de séance.

Objet : *Election des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs*

Vu le code électoral, notamment les articles L280 à L293 et R130-1 à R148,

Vu le décret 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour les élections des sénateurs,

Vu la circulaire IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

Madame le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du Conseil Municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et de deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

- Monsieur Bernard DEHAUT
- Monsieur Bernard FREDERIC
- Monsieur Matthieu SEYNAEVE
- Madame Céline CARPENTIER

La présidence est assurée par ses soins.

Madame le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue des élections sénatoriales (7 délégués et 4 suppléants).

Les listes enregistrées pour l'élection des délégués sont :

- Liste « *Ensemble pour FRETIN, agir pour l'avenir* »
- Liste « *Un nouvel élan citoyen* »

Après enregistrement des listes, il est procédé au vote des différents délégués.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 22
- Bulletins Blancs ou nuls 0
- Suffrages exprimés : 22

Ont obtenus :

Liste « *Ensemble pour FRETIN, , agir pour l'avenir* » : 18 voix

Liste « *Un nouvel élan citoyen* » : 4 voix

En application de l'article R141, le bureau a déterminé le quotient électoral, en divisant le nombre de suffrage exprimés dans la commune par le nombre des délégués à élire. Il est attribué à chaque liste autant de mandats de délégués que le nombre des suffrages de la liste contient de fois le quotient électoral. Les sièges non répartis par application de dispositions précédentes sont attribués selon la règle de la plus forte moyenne.

La liste « *Ensemble pour FRETIN, agir pour l'avenir* » a obtenu :

- 6 délégués
- 4 suppléants

La liste « *Un nouvel élan citoyen* » a obtenu :

- 1 délégué

Sont élus en qualité de délégués titulaires :

- **Madame Marie-Jeanne MARSEGUERRA**, Maire, est proclamée élu en qualité de délégué titulaire pour les élections sénatoriales.
- **Monsieur Bernard DEHAUT**, Adjoint au Maire, est proclamé élu en qualité de délégué titulaire pour les élections sénatoriales.
- **Madame Florence DHAENENS**, Adjointe au Maire, est proclamée élu en qualité de délégué titulaire pour les élections sénatoriales.
- **Monsieur Patrick MANCHE**, Conseiller Municipal, est proclamé élu en qualité de délégué titulaire pour les élections sénatoriales.

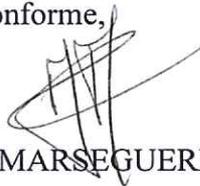
- **Madame Julie THUVENIN**, Adjointe au Maire, est proclamée élu en qualité de délégué titulaire pour les élections sénatoriales.
- **Monsieur Armando PAGANIN**, Conseiller Municipal, est proclamé élu en qualité de délégué titulaire pour les élections sénatoriales.
- **Monsieur Vincent THOMY**, Conseiller Municipal, est proclamé élu en qualité de délégué titulaire pour les élections sénatoriales.

Sont élus en qualité de suppléants :

- **Madame Valérie CARLIER**, Conseillère Municipale déléguée, est proclamée élu en qualité de suppléant pour les élections sénatoriales.
- **Monsieur Hugues PERIMONY**, Conseiller Municipal délégué, est proclamé élu en qualité de suppléant pour les élections sénatoriales.
- **Madame Karine DELEMARRE**, Conseillère Municipale déléguée, est proclamée élu en qualité de suppléant pour les élections sénatoriales.
- **Monsieur Patrick MIANOWSKI**, Adjoint, est proclamé élu en qualité de suppléant pour les élections sénatoriales.

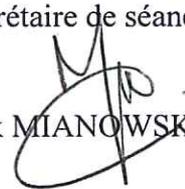
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Marie-Jeanne MARSEGUERRA.



Le secrétaire de séance,

Patrick MIANOWSKI



Envoyé en préfecture le 16/06/2023

Reçu en préfecture le 16/06/2023

Publié le



ID : 059-215902560-20230609-D1_062023-DE